

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

**Commission permanente du 12 février 2024**

**Délibération n° CP-2024-2974**

Commission pour avis : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Economie circulaire - Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Ronalpia pour le programme d'accompagnement de projets entrepreneuriaux circulaires Les Boucles pour l'année 2024

Service : Délégation Développement responsable - Direction Action et Transition Economiques

**Rapporteur** : Madame Émeline Baume

**Président** : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 64

Date de convocation de la Commission permanente : vendredi 26 janvier 2024

Secrétaire élu(e) : Madame Claire Brossaud

**Présents** : M. B. Artigny, Mme F. Asti-Lapperrière, M. P. Athanaze, M. B. Badouard, M. F. Bagnon, Mme É. Baume, M. Y. Ben Itah, Mme F. Benahmed, M. I. Benzeghiba, M. B. Bernard, M. P. Blanchard, Mme L. Boffet, Mme C. Brossaud, Mme V. Brunel, M. J. Bub, M. F-N. Buffet, M. J. Camus, Mme S. Chadier, M. P. Charmot, M. P. Cochet, Mme B. Collin, Mme D. Corsale, Mme C. Crespy, Mme L. Croizier, M. R. Debû, Mme H. Duvivier Dromain, Mme L. Fréty, Mme N. Frier, M. G. Gascon, Mme H. Geoffroy, M. C. Geourjon, M. M. Grivel, Mme A. Groperrin, M. F. Groult, M. P. Guelpa-Bonaro, Mme S. Hémain, Mme Z. Khelifi, M. D. Kimelfeld, M. J-C. Kohlhaas, M. L. Lassagne, M. J-M. Longueval, Mme V. Moreira, Mme D. Nachury, Mme C. Panassier, M. R. Payre, M. L. Pelaez, Mme I. Petiot, Mme M. Picard, Mme M. Picot, Mme C. Pouzergue, M. C. Quiniou, M. J-C. Ray, Mme S. Runel, Mme V. Sarselli, M. L. Seguin, Mme N. Sibeud, Mme L. Vacher, M. C. Van Styvendael, Mme B. Vessiller, M. M. Vincent.

**Absents excusés** : M. J-L. Da Passano (pouvoir à M. D. Kimelfeld), Mme N. Dehan (pouvoir à Mme C. Brossaud), Mme R-F. Fournillon (pouvoir à M. M. Grivel), M. R. Marion (pouvoir à Mme V. Brunel).

**Commission permanente du 12 février 2024****Délibération n° CP-2024-2974**

Commission pour avis : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Economie circulaire - Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Ronalpia pour le programme d'accompagnement de projets entrepreneuriaux circulaires Les Boucles pour l'année 2024

Service : Délégation Développement responsable - Direction Action et Transition Economiques

La Commission permanente,

Vu le rapport du 24 janvier 2024, exposant ce qui suit :

Le Conseil de la Métropole de Lyon, par délibération n° 2020-0125 du 27 juillet 2020, a délégué une partie de ses attributions à la Commission permanente, à l'exception de celles visées aux articles L 3631-6, L 3312-1 à L 3312-3 et L 1612-12 à L 1612-15 et L 3633-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

**I - Contexte et objectifs de la Métropole**

Pour répondre aux freins spécifiquement rencontrés par les porteurs de projet en économie circulaire, deux acteurs du territoire, Suez, entreprise de l'économie circulaire conventionnelle et l'association Ronalpia, incubateur de l'économie sociale et solidaire (ESS), ont proposé, en 2021, un programme d'accompagnement des projets d'économie circulaire, appelé Les Boucles.

Ce programme s'adresse à trois cibles :

- des entrepreneurs ayant un projet de création d'une offre d'économie circulaire et des valeurs de l'ESS,
- des entrepreneurs de l'ESS ayant déjà une offre d'économie circulaire depuis au moins deux ans,
- des entrepreneurs de l'économie conventionnelle ayant un intérêt pour l'économie circulaire.

Il est également ouvert, pour partie, à des entrepreneurs de l'économie conventionnelle s'interrogeant sur les modèles circulaires, à travers des temps collectifs/modules partagés avec la communauté des entrepreneurs.

Les partenaires du programme apportent leurs expertises complémentaires dans l'accompagnement de projets en incubation, la circularité des modèles ainsi que la connaissance des besoins du territoire et des acteurs clés avec qui nouer des partenariats.

Ces deux acteurs sollicitent le soutien financier de la Métropole pour poursuivre la mise en œuvre de ce programme qui, à travers sa stratégie économie à impact positif, vise particulièrement à promouvoir l'économie circulaire et accompagner les acteurs économiques vers des modèles moins consommateurs de ressources.

**II - Compte-rendu des actions réalisées en 2023 et bilan**

Par délibération de la Commission permanente n° 2022-1863 du 21 novembre 2022, la Métropole a attribué une subvention de fonctionnement de 41 650 € à l'association Ronalpia, pour la mise en œuvre du programme Les Boucles en 2023.

L'activité développée en 2023 a concerné de nouvelles offres de produits et de services permettant de consommer moins de ressources et d'éviter la production de déchets ou de leur donner une 2<sup>ème</sup> vie, à savoir :

- un parcours Création (10 mois d'accompagnement composé de cinq mois intensifs de formations et d'accompagnement et cinq mois de suivi mensuel) : quatre porteurs de projet accompagnés (Déjà Vu, Elle Cartonne, K Khoé et By Tintin),

- un parcours Croissance/changer d'échelle (10 mois : cinq mois axés sur des temps mixtes avec la promotion du parcours Création et cinq mois dédiés) : neuf projets accompagnés (Boomerang, Obier, ValTrions, OSEAT, ALGED ESAT Didier Baron, Le Textile Lab, Feat.coop, Enjoué, L'Atelier des Nouveaux Designs),

- l'animation d'une communauté d'acteurs de l'économie circulaire sur le territoire métropolitain qui a bénéficié d'ateliers thématiques collectifs animés par des experts et d'un temps réseau significatif organisé par la Métropole le 21 juin 2023.

Cette rencontre des entreprises qui se transforment, dédiée à l'économie circulaire, a réuni près de 200 personnes à l'Île Ô qui ont assisté à des témoignages inspirants, à la présentation des actions du territoire à destination des entreprises en matière d'économie circulaire et au temps Entrez dans les Boucles (présentation des lauréats).

Quatre lauréats de la promotion 2023 bénéficient, de plus, d'un accompagnement renforcé nommé Terrains d'expérimentation permettant des mises en lien qualifiées avec des partenaires prêts à tester leurs projets. À titre d'exemple, Boomerang a pu être mis en lien avec le centre technique de maintenance de la Métropole ou Elle Cartonne avec la société villeurbannaise d'urbanisme Destination Gratte-Ciel et la société Elise à Villeurbanne.

### III - Programme d'actions pour l'année 2024 et plan de financement prévisionnel

Désireux de consolider les acquis de ce programme et de la communauté d'acteurs qui s'est construite avec les deux 1<sup>ères</sup> promotions, les partenaires souhaitent le reconduire en 2024.

Pour cette 3<sup>ème</sup> édition du programme, il a été décidé de mettre l'accent sur l'accompagnement des acteurs circulaires et solidaires en changement d'échelle, les créateurs d'activité n'ayant pas de besoins assez spécifiques par rapport à un accompagnement à la création plus classique.

Le programme 2024 consistera en :

- un parcours de formation dédié au changement d'échelle de 12 entreprises sélectionnées en jury, avec un accompagnement individuel renforcé (*coaching*, accompagnement stratégique, mentorat de la part de grands comptes et d'experts de l'économie circulaire) et la mise en place d'une communauté d'entraide entre pairs, avec des sessions de co-développement,

- la consolidation et l'élargissement de la communauté Économie circulaire avec une programmation d'événements, ateliers thématiques, rencontres et visites de terrain pour outiller et faire se rencontrer les entreprises du territoire autour de cette manière de faire.

Le budget prévisionnel de fonctionnement du projet Les Boucles sur l'année 2024 est le suivant :

Charges	Montant (en €)	Produits	Montant (en €)
Ronalpia - ressources humaines	29 397	Suez - soutien financier	10 000
Ronalpia - frais de fonctionnement	25 254	Métropole - subvention à Ronalpia	41 650
<i>Sous-total Ronalpia</i>	<i>54 651</i>	Ronalpia - autres produits	3 001
emplois et contributions volontaires en nature		contributions volontaires en nature	
Suez - ressources humaines	26 492	Suez - temps passé	32 492

Charges	Montant (en €)	Produits	Montant (en €)
Suez - frais de fonctionnement	6 000		
<i>Sous-total Suez</i>	32 492		
<b>Total des charges</b>	<b>87 143</b>	<b>Total des produits</b>	<b>87 143</b>

Dans le cadre de la pérennisation et du développement de ce programme à l'avenir, l'association Ronalpia s'engage à rechercher d'autres entreprises et d'autres partenaires proposant des terrains d'expérimentation et/ou devenant co-financeurs.

Il est donc proposé à la Commission permanente d'attribuer une subvention de 41 650 € au profit de l'association Ronalpia, pour son action d'accompagnement à l'entrepreneuriat en économie circulaire dans le cadre du programme Les Boucles - promotion 3 pour l'année 2024 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

#### DELIBERE

#### 1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 41 650 € au profit de l'association Ronalpia dans le cadre du programme d'accompagnement à l'entrepreneuriat en économie circulaire Les Boucles pour l'année 2024,

b) - la convention tripartite de partenariat à passer entre la Métropole, l'association Ronalpia et Suez définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** le Président de la Métropole à signer ladite convention et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

3° - **La dépense** de fonctionnement en résultant, soit 41 650 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2024 - chapitre 65 - opération n° OP01O5216.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Publié le : 13 février 2024**

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20240212-316127-DE-1-1 Date de télétransmission : 13 février 2024 Date de réception préfecture : 13 février 2024
---